LE MULTILINGUISME, UNE CHANCE POUR L'EUROPE

Les 24 langues officielles de l'UE et leurs familles.

LANGUES RÉGIONALES ET MINORITAIRES

Outre les langues officielles, l'Union européenne compte plus de 60 langues régionales ou minoritaires indigènes, parlées par environ 40 millions de personnes. Citons, par exemple, le catalan, le basque, le corse, l'alsacien, l'occitan, le frison, le sami, le gallois ou encore le yiddish ...
Le statut juridique de ces langues et le soutien dont elles bénéficient relèvent des pays de l'UE, avec lesquels la Commission maintient un dialogue ouvert pour encourager la diversité linguistique dans toute la mesure du possible.

Une langue différente est une vision différente de la vie
Federico Fellini

exposition conçue et réalisée par la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
Centre d'information du réseau Europe Direct